

LA DÉMARCHE EN SIX ÉTAPES DE LA SÉQUENCE DE CONSULTATION DES GROUPES DE CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Les groupes de codéveloppement professionnel (GCP) visent à améliorer la pratique professionnelle en misant sur le groupe et les interactions entre les membres à partir d'une démarche structurée de réflexion sur l'action (Payette et Champagne, 2010).

Un groupe est généralement composé d'un membre porteur, de membres consultants et d'un accompagnateur. Sur la base d'un contrat de consultation, ils se rassemblent afin d'apprendre les uns des autres dans un champ de savoir ou de pratiques, et ce, à partir de connaissances expérientielles et théoriques.

LA DÉMARCHE EN SIX ÉTAPES

1. Exposer une situation professionnelle vécue par un des participants



Objectif : La personne accompagnée fournit de l'information sur le projet de consultation ou sur la problématique vécue.

- Décrire une situation vécue qui est considérée comme suffisamment significative pour en faire un objet de réflexion.
- Présenter sa réalité et aller au bout de ses idées en les précisant et les rendant explicites.
- Indiquer aux membres du groupe les attentes quant à la forme de consultation désirée.
- Présenter brièvement l'objet de la consultation.

2. Clarifier la situation avec les membres du groupe



Objectif : Les membres du groupe, à titre de consultants, recueillent des informations supplémentaires pour comprendre le besoin et cerner la situation de la personne accompagnée.

- Poser des questions pour obtenir des informations factuelles.
- Amener la personne accompagnée à relier ses impressions et ses sentiments à des faits et à des données objectives.
- Aider la personne accompagnée à adopter d'autres points de vue sur sa réalité.
- Éviter de formuler des questions camouflant des réactions ou qui répondraient à leur propre curiosité.

LA DÉMARCHE EN SIX ÉTAPES (suite)

3. Identifier le contrat de consultation



Objectif : Les membres du groupe identifient le contrat de consultation qui répond au besoin de la personne accompagnée.

- Permettre à chaque membre du groupe de reformuler sa propre compréhension de l'objet de la consultation.
- Clarifier l'objet de la consultation si les compréhensions des membres du groupe divergent.
- Réajuster le contrat de consultation en cours de route, si nécessaire.

4. Analyser la situation en groupe



Objectif : Les membres du groupe, à titre de consultants, réagissent et partagent leur analyse de la situation.

- Offrir la rétroaction nécessaire afin d'aider la personne accompagnée à progresser dans sa réflexion.
- Fournir le plus de pistes de réflexion et d'action possible à la personne accompagnée.
- Rester centré sur la personne accompagnée — « Comment puis-je aider cette personne ? »
- Inviter la personne accompagnée à répondre à des questions de clarification et à prendre des notes sur ce qui contribue à son développement professionnel.
- Participer aux échanges en respectant le droit de parole.
- Éviter les jugements brutaux, le mépris ou les procès d'intention.

5. Synthétiser et élaborer un plan d'action



Objectif : La personne accompagnée fait une synthèse des suggestions d'action et formule des hypothèses d'action.

- Formuler, avec l'aide du groupe, une hypothèse d'action réalisable avant la rencontre suivante.
- Expérimenter graduellement des actions, prendre note de résultats de sa stratégie et préparer un bref bilan de l'expérimentation pour le groupe.

6. Évaluer la démarche et effectuer le bilan des apprentissages par chacun



Objectif : La personne accompagnée et les membres du groupe font l'évaluation de la consultation.

- Faire part de ce qui a bien et moins bien fonctionné.
- Rédiger un bref rapport de ce qui a été vécu et des apprentissages réalisés en groupe.

Bibliographie:

Bourassa, B et Patton, S. (2016) « Le groupe de codéveloppement comme outil de professionnalisation des conseillères et conseillers d'orientation : les défis de l'organisation et de l'accompagnement. Dans F. Picard (dir), *Pratiques d'orientation en milieu d'éducation : de l'impasse à l'enrichissement par le codéveloppement*, Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 41-63.

Payette, A. et Champagne, C. (1997, 2010). *Le groupe de codéveloppement professionnel*, Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Source: Massé, L., Caron, J., Gagnon, C., Fortier, M.-P. et Gagnon-Tremblay, A. (2021). Dispositifs qui s'appuient sur les communautés d'apprenants. Dans N. Gaudreau, N. S. Trépanier et S. Daigle (dir). *Le développement professionnel en milieu éducatif: des pratiques favorisant la réussite et le bien-être*. Québec: Les Presses de l'Université du Québec.

